

Le 2 juillet 2020

M^e Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
acgeorgescu@millerthomson.com

PAR SDE ET COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec, H4Z 1A2

OBJET : 5^{ième} Demande amendée d'Intragaz, société en commandite (« Intragaz ») afin d'obtenir l'autorisation de procéder à des investissements dans le but d'accroître la capacité du site d'emmagasinage de Pointe-du-Lac (le « Projet ») et demande d'examen d'un projet de construction de pipeline et Demande relative à l'approbation du montant et de la date d'entrée en vigueur du cavalier tarifaire
Dossier de la Régie : R-4034-2018 (Phase 3)
Notre dossier : 0127824.0009

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision procédurale R-2020-080 (la « Décision ») rendue par la Régie le 30 juin dernier relativement au dossier mentionné en titre.

Intragaz prend bonne note du calendrier procédural établi par la Régie au paragraphe 29 de cette Décision, et compte s'y conformer.

Elle souhaite cependant aviser la Régie dès à présent qu'en raison des restrictions actuellement en place dans certaines provinces suite à la Covid-19, qui imposent le confinement pendant une période de 14 jours suite à tout déplacement interprovincial, M. Rock Marois, qui se trouve actuellement au Nouveau-Brunswick et qui est l'un des principaux témoins lors de l'audience dans ce dossier, ne pourra être physiquement présent à l'audience avant la semaine du 24 août 2020.

Intragaz suggère donc soit la remise de cette journée d'audience au courant de la semaine du 24 août 2020, soit la tenue de cette audience virtuellement, selon ce qui serait le plus convenable pour la Régie.

Veillez agréer, chère consœur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

MILLER THOMSON S.E.N.C.R.L.

Adina Georgescu
ACG/

c.c. Me Vincent Locas (procureur d'Énergir)
Me Dominique Neuman (procureur de S.É-AQLPA)